

PARTIE 5 //

LA SYNTHÈSE DES ENJEUX ET LES SCÉNARIOS





Lutter et s'adapter : une nécessité immédiate

Le changement climatique, lié aux émissions massives de gaz à effet de serre depuis 200 ans, est à l'œuvre et il impacte désormais de façon sensible nos paysages à vivre. Dans les Hautes Vosges, territoire de moyenne montagne, il se traduit par plusieurs phénomènes :

- une diminution de l'enneigement, qui fragilise l'économie touristique des sports et loisirs d'hiver ;
- des périodes de sécheresse estivale, qui posent des problèmes d'assèchement des sources et d'accès à l'eau potable, de manque de fourrage pour l'élevage, de fragilisation de la forêt et d'attaques de scolytes sur l'épicéa, de risques émergents d'incendies, de concurrence des lacs et réservoirs pour l'usage de l'eau (entre eau potable, hydroélectricité, pêche/sylviculture et, en hiver, canons à neige) ;
- une irrégularisation des précipitations qui, par les fortes pluies, peut aggraver des phénomènes d'érosion des sols, de débordements, d'inondation et de pollution ;
- une vitesse d'évolution qui met en jeu la diversité du vivant et sa capacité à s'adapter, et qui met également les humains au défi d'une adaptation rapide des cadres et des modes de vie.

Dans le même temps, les Hautes Vosges deviennent de plus en plus attractives l'été, formant une île de fraîcheur séduisante pour les habitants des plaines alentours

(Lorraine, Alsace, Europe du Nord) lors des épisodes de canicule. Les avantages sont économiques (tourisme), à condition de gérer les risques de surfréquentation, générant des nuisances (circulation, bruit, pollutions) et fragilisant les milieux naturels (dérangement de la faune, dégradations des sols, ...).

Etant donnée l'inertie du phénomène de dérèglement climatique, quoique l'on fasse nous vivons désormais et pour des siècles avec cette nouvelle réalité, qui va être grandissante tout au long des prochaines décennies. A l'échelle locale, il nous faut prendre part à la lutte contre le réchauffement, pour ralentir le phénomène, et à nous adapter, pour vivre ... et pourquoi pas mieux vivre.

Mieux vivre avec le changement climatique ?

La formule porte sa part de provocation au regard des risques et des problèmes évoqués ci-dessus. Mais le diagnostic pointe nombre de contradictions dans nos modes de vie et cadres de vie actuels. Il montre que les directions prises depuis plusieurs décennies contredisent les valeurs accordées au paysage qui se dégrade irrémédiablement par des réactions en chaîne et des cercles vicieux.

L'énergie abondante, puissante et pas chère, accessible à tous à partir du milieu du XXe siècle, a d'abord apporté une liberté et un confort individuels nouveaux, inédits dans l'histoire de l'humanité, grâce aux machines : voiture, réfrigérateur, eau courante, chauffage central, chauffe-eau, tracteur, camion, machines-outils, télévision, équipement ménager, ordinateur, etc. C'est

Extrait des rencontres individuelles des partenaires de la CCHV :

« Il faut partir du paysage que l'on veut demain, le faire valider et voir les outils ensuite, en mettant en place des synergies. C'est important de valoriser l'expérimentation, les multi solutions à mettre en œuvre. Il y a par contre un risque à dégager un panel énorme d'actions. Il faut mettre en avant les priorités. Des actions de préfiguration sont à prévoir pour les habitants et les visiteurs. »



Extrait des rencontres individuelles des maires de la CCHV :

« Il faut passer d'une logique d'exploitation à une logique nouvelle d'activation des potentialités du territoire. »





encore plus vrai dans le cadre montagnard à la fois contraint et industriel des Hautes Vosges, où les machines des remontées mécaniques, des dameuses et des pelleuses, et désormais des canons à neige, ont permis un développement touristique qui a en partie compensé la désindustrialisation partielle issue de cette même énergie abondante, puissante et pas chère, qui a exacerbé la concurrence mondiale.

Contre l'étalement urbain : un urbanisme recentré

Parmi toutes les machines mises à disposition grâce aux énergies fossiles, la voiture contribue particulièrement au bouleversement du paysage des Hautes Vosges. Elle a rendu possible une diffusion et un étalement de l'urbanisation partout dans les fonds et les pentes des vallées de la communauté de communes. Ce phénomène massif, très frappant dans le paysage, d'autant plus sensible qu'il conquiert des pentes très visibles, continue d'être justifié comme « culturel » par certains acteurs rencontrés, alors que, historiquement, seules les fermes étaient dispersées pour être chacune au milieu de ses terres, et non l'habitat en général, qui ne dépend pas économiquement des terres qu'il conquiert. Cette erreur d'appréciation historique, mais aussi la sous-estimation des conséquences du phénomène, la plus-value foncière individuelle, l'argent généré par les taxes foncières et d'habitation, la facilité à ouvrir à l'urbanisation plutôt qu'à reconstruire, et la difficulté politique d'arrêter le processus, expliquent que le phénomène d'étalement de l'urbanisation soit toujours en cours aujourd'hui.

Rappelons les conséquences multiples de l'étalement de l'urbanisation, très toxique pour le territoire :

- la banalisation et la dégradation du paysage de vallée : effet de banlieue diffuse et omniprésente, disparition des espaces ouverts des prés et pâtures entretenus par l'élevage (perte de lumière et d'espaces de respiration), dégradation du paysage du parcours, du déplacement et du voyage, devenu routier banal (ronds-points, glissières, panneaux etc) ;

- la perte d'identité des communes, villes et villages, fusionnés les uns aux autres dans un continuum bâti routier sans fin ;

- la consommation des terres agricoles, notamment mécanisables, qui génère une fragilisation de l'agriculture : l'élevage manque de fourrage, les parcelles deviennent contraintes par l'urbanisation alentour, les conflits d'usages grandissent, l'abandon des terres résiduelles génèrent des mises en friche qui justifient la poursuite de l'urbanisation (phénomène de cercle vicieux), ou la fermeture du paysage par les arbres ;

- l'éloignement des espaces de nature (prés, pâtures, forêts) des villes et des villages des vallées, repoussés toujours plus hauts ; cela déprécie la vie dans les bourgs, générant là aussi des cercles vicieux : demande de logements hors centres bourgs, difficulté à résorber les friches urbaines et industrielles concurrencées par l'ouverture à l'urbanisation des terres agricoles, pression de fréquentation renforcée des Hautes Chaumes comme seul grand espace ouvert offert,

usage de la voiture pour des déplacements de loisirs même de proximité et quotidiens ;

- le coût exorbitant pour la collectivité du développement et de l'entretien des réseaux (routes, eau potable, eaux usées, électricité, réseaux de télécom) ainsi que des services à la parcelle (transport scolaire, transport en commun, collecte des ordures ménagères, distribution de courrier, ...) ; ce sont de loin les premiers postes de dépenses des collectivités ;

- l'affaiblissement du lien social par distanciation des individus et des familles chacun dans sa parcelle, avec absence d'espace public vivant ;

- la dépendance à la voiture individuelle pour tous les déplacements, même de proximité, avec un coût élevé pour les ménages ; des risques de fortes tensions en cas de flambée des coûts énergétiques (cf crise des gilets jaunes) ;

- la pollution de l'air et la contribution au réchauffement climatique, la pollution de l'eau et des sols ;

- l'envahissement de la voiture dans les espaces publics des villes et des villages, dévolus à sa circulation et à son stationnement avec là encore des effets en cascades et en cercles vicieux : manque de place confortable et sécurisée pour les piétons et vélos, imperméabilisation des sols, banalisation et dégradation du cadre de vie, perte d'attractivité des centres = justification pour poursuivre le phénomène d'étalement urbain ;

- l'envahissement saisonnier de la voiture sur les sites



touristiques : dégradation du paysage d'accueil, phénomènes de surfréquentation, dégradation des milieux naturels et perte de biodiversité, nuisances et pollutions.

La lutte et l'adaptation au changement climatique offrent l'occasion de cesser fermement ce phénomène d'urbanisation diffuse. Le contexte national et régional (zéro artificialisation nette, stratégie nationale bas carbone, plan pluriannuel de l'énergie, sraddet, ...) y pousse de façon plus efficace qu'auparavant (la loi Montagne de 1985 et la loi SRU qui a 20 ans n'ont pas porté leurs fruits sur ce plan). Mais c'est bien aux communes, et surtout à l'intercommunalité (échelle d'action plus favorable car politiquement moins sensible) d'agir concrètement.

L'arrêt de l'étalement urbain et de la priorité au tout-voiture va de facto permettre de répondre à de nombreux enjeux pour le territoire :

- le renforcement des centres-bourgs, comme seuls espaces constructibles ;
- la baisse des logements vacants et l'accélération des réhabilitations et renouvellements ;
- le rééquilibrage de logements permanents face aux résidences secondaires (notamment pour le secteur montagne, Gérardmer, la Bresse) ;
- la résorption plus rapide des friches industrielles comme seuls terrains de conquête urbaine ;

- la requalification du patrimoine urbain et industriel ;
- le renforcement des circulations douces piétonnes et cyclables dans les bourgs, facteur d'agrément et de confort, d'exercice physique, d'échanges et de liens sociaux, d'apaisement, de sécurité, d'attractivité ;
- la requalification paysagère des espaces publics libérés du tout-voiture, la présence de nature en ville ou en village ;
- une attractivité nouvelle pour les centres-bourgs : le renforcement de la vie locale, une mixité générationnelle retrouvée ;
- la diminution de la dépendance aux énergies ;
- la diminution de la pollution liée aux déplacements.

Quant aux quartiers d'urbanisation diffuse, leur évolution sera notamment liée aux micro-centralités secondaires à conforter, aux continuités paysagères à valoriser (vues, trames vertes bleues, cheminements) et aux modes doux de proximité que l'on saura installer pour les déplacements utilitaires et quotidiens.

Contre la fermeture des paysages : une agriculture au cœur des politiques publiques

Hors des centres bourgs, l'arrêt de l'urbanisation diffuse affichée sur le long terme va conduire à protéger les terres à vocation agricole sur le long terme et leur rouvrir un avenir durable. L'agriculture comme filière économique et comme gestionnaire précieux

et valorisant du cadre de vie s'en trouvera renforcée, ne serait-ce qu'en n'aggravant plus le manque de surface fourragère. Mais cela ne suffira pas et le Plan de paysage devra contribuer à conforter cette activité économique en lui faisant plus de place dans le paysage à voir, à parcourir, à découvrir ... et à manger.

Le renforcement de l'agriculture est un enjeu de paysage majeur pour les Hautes Vosges en lutte contre le changement climatique. Il sera à considérer tant sur les aspects sociaux (renouvellement des exploitants, installation de porteurs de projet hors cadre familial...) qu'économiques (diversification, soutien des projets collectifs, accès à de nouveaux débouchés (restauration collective notamment)...). D'autant plus que l'élevage extensif, propre aux zones de moyenne montagne, domine largement et contribue directement au stockage du carbone (dans les prairies), à la préservation de la biodiversité (habitats propices à une faune et une flore diversifiée) et à l'entretien des ouvertures paysagères.

Sans agriculture renforcée, la lutte et l'adaptation au changement climatique ne s'opéreront pas :

- le phénomène d'ouverture sans limite à l'urbanisation perdurera, de révision en révision de PLU, consommateur d'énergie et source de pollution,
- la dépendance alimentaire aux circuits longs s'accroîtra
- la fermeture des paysages contribuera aux risques accrus d'incendie,
- l'agri-tourisme, favorable à une économie touristique plus vertueuse (séjours plus ancrés, plus longs, consommation locale) ne pourra se développer.



Contre la consommation touristique express et la surfréquentation localisée : une expérience de découverte prolongée

La limitation du tout-voiture et de la consommation d'énergie carbonée permettra de résoudre les problèmes liés à la surfréquentation saisonnière des sites touristiques des Hautes Vosges. Il faudra pour cela développer une stratégie d'ensemble pour l'accueil des publics, dans l'espace et dans le temps, en dosant l'accessibilité et la part modale de la voiture en fonction des lieux et des saisons. Le renforcement d'une offre de transport collectif notamment en direction des populations touristiques permettrait de libérer les destinations de loisirs de l'emprise de la voiture et ainsi permettre de nouveaux usages des espaces réservés jusque-là au stationnement. Cette réflexion intégrera l'évolution des sites des stations de ski liée à la perte d'enneigement progressive.

Contre la fragilisation de la forêt : le bois comme ressource locale privilégiée

La forêt, protectrice de la biodiversité, des sols, de l'eau et de l'air, pourvoyeuse de gibier, de bois, de champignons, d'air pur et de balades, constitue un patrimoine de nature précieux et identitaire des Hautes Vosges. Fragilisée par le changement climatique, elle doit évoluer dans ses essences, ses modes de gestion et de protection contre les risques d'incendie ou de parasites. Elle doit aussi développer sa valeur économique pour être mieux gérée, dans la construction et l'énergie. La mobilisation forte de la ressource forestière à des fins énergétiques

introduira une évolution dans la gestion des massifs. Cela se fera concomitamment avec une nécessaire politique forestière de gestion de la crise du scolyte et de l'anticipation des besoins de défenses incendie. L'usage du bois énergie impliquera l'introduction dans l'espace urbain de chaufferies collectives visibles par leur architecture et leurs cheminées. Des espaces de stockage des grumes, de transformation du bois en plaquette ou pellet et de leur stockage devront aussi s'établir sur le territoire. Cela peut être l'occasion de conversion de friches industrielles.

Contre la dépendance aux énergies fossiles : les énergies renouvelables au cœur de la vie quotidienne

Après des décennies d'abstraction des ressources d'énergie, rendues invisibles (pipelines, gazoducs) ou éloignées des lieux de vie (ports, centrales nucléaires), les énergies renouvelables ont vocation à s'inscrire dans le paysage quotidien en étant d'échelle plus locale :

La rénovation énergétique massive du bâti couplée à un très fort déploiement du solaire photovoltaïque se donnera à voir particulièrement dans les secteurs urbanisés ainsi que le long des départementales où l'on retrouve l'activité industrielle et productive.

L'usage du bois énergie impliquera l'introduction dans l'espace urbain de chaufferies collectives visibles par leur architecture et leurs cheminées. Des espaces de stockage des grumes, de transformation du bois en plaquettes ou pellets et de leur stockage devront aussi

s'établir sur le territoire. Cela peut être l'occasion de conversions de friches industrielles.

L'installation d'équipements énergétiques à forte intensité tels que les éoliennes, les unités de méthanisation, les centrales photovoltaïque au sol et/ou en ombrières pourraient s'inscrire comme des totems, symboles de la transition énergétique des Hautes Vosges.

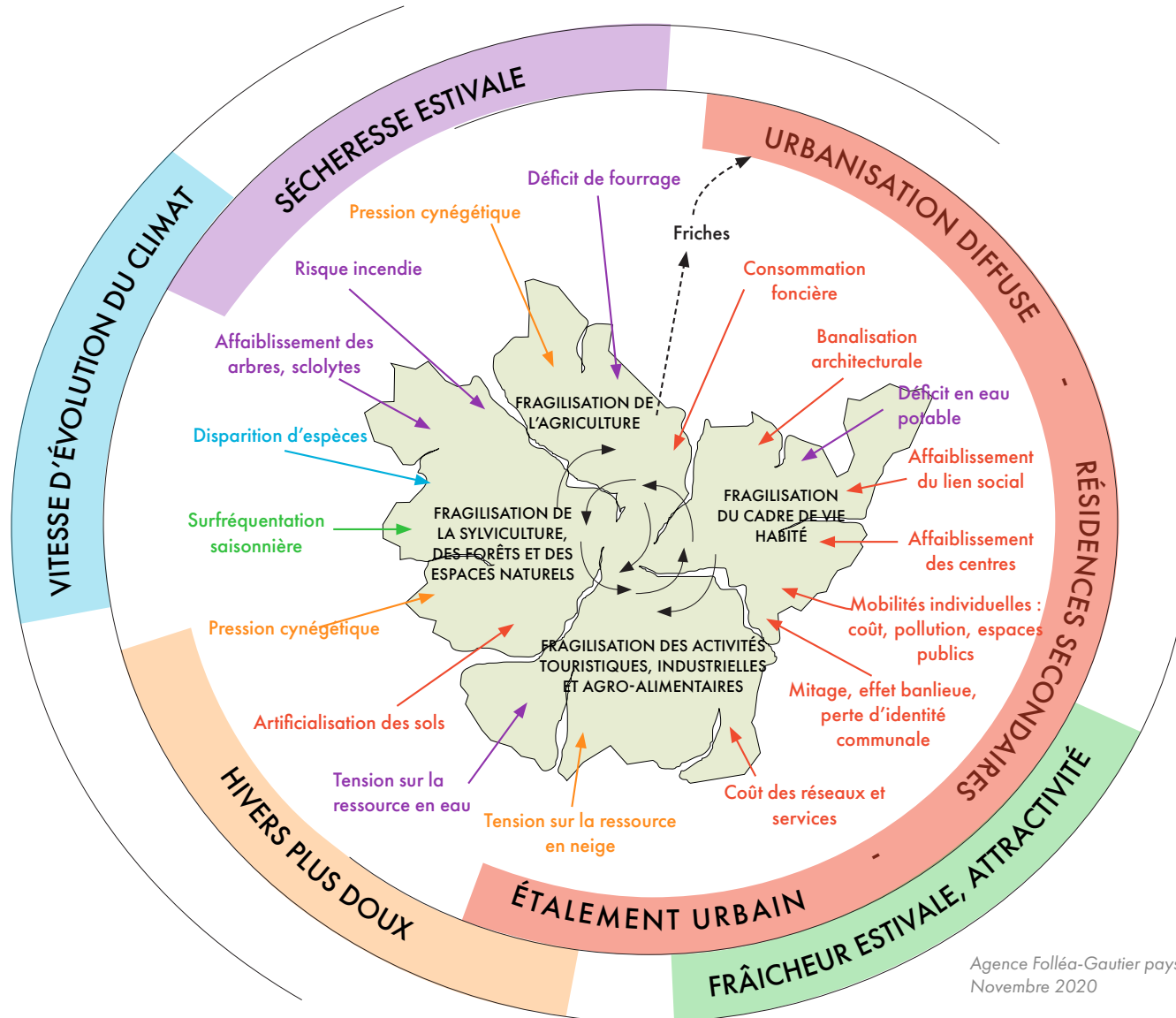
Ces évolutions seront perceptibles sur l'ensemble du territoire comme l'illustre la spatialisation co-construite des actions dans le cadre de l'atelier E.T.A.P.E paysage.

Contre la banalité architecturale et paysagère : une task force permanente de conseil et de dialogue

Le renforcement des filières locales de matériaux, le besoin d'améliorer massivement l'isolation des bâtiments et de développer les énergies renouvelables, offrent l'occasion d'une amélioration architecturale et paysagère attendue par beaucoup. Il faut pour cela installer un cadre de travail, d'échanges et de conseil entre élus, professionnels et pétitionnaires, qui soit de haut niveau. Ce cadre, de type atelier d'urbanisme, de paysage et d'architecture, doit devenir un passage obligé pour tout projet de construction, et constituer un guichet unique qui ne sépare pas les questions techniques (isolation, installation d'énergie renouvelable, par exemple), financières (subventions, fiscalité, ...), économiques (ressources et filières locales) et esthétiques (forme, matériaux, couleurs, ...).



La CCHV et le dérèglement climatique : Schématisation des enjeux



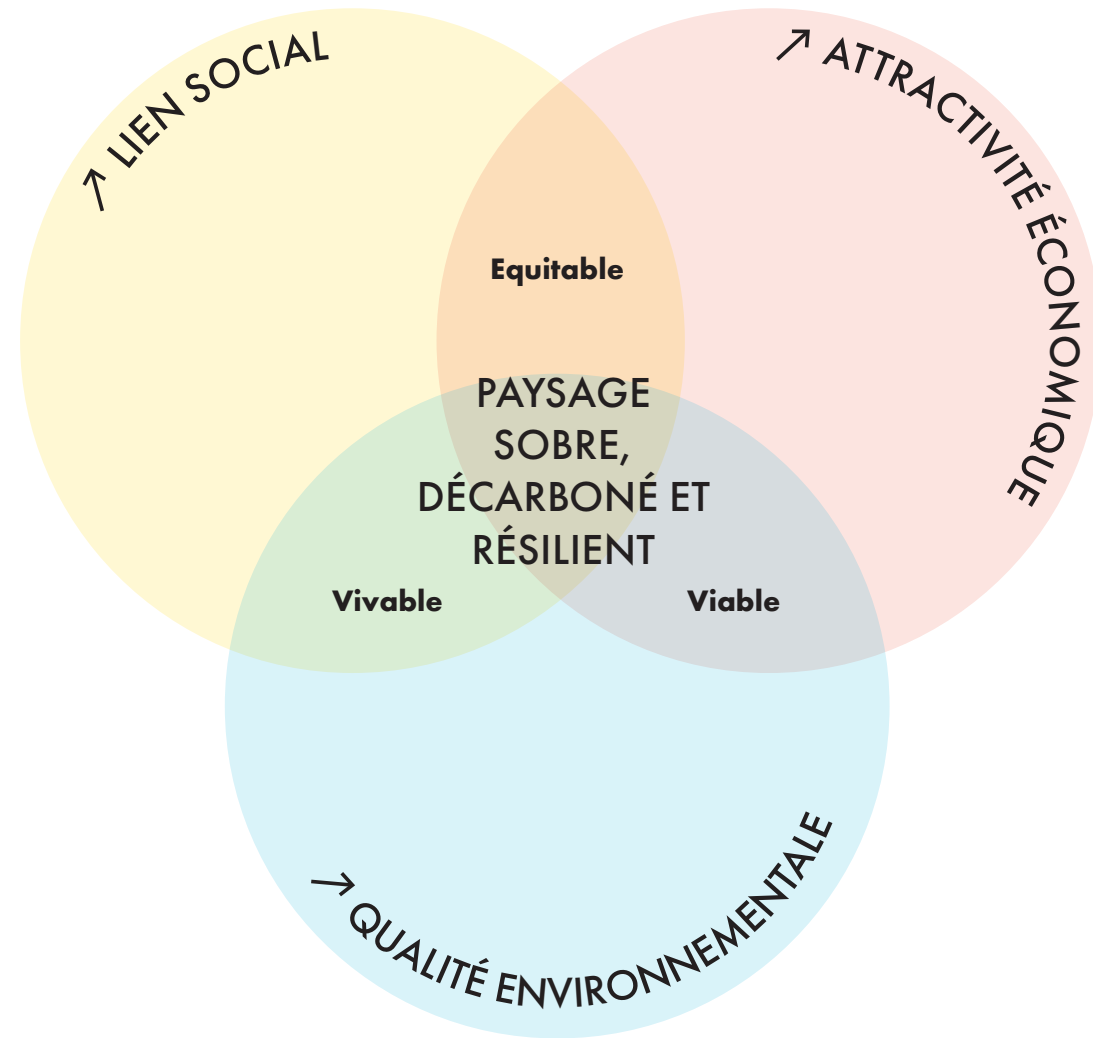
Agence Folléa-Gautier paysagistes-urbanistes
Novembre 2020



Vers un écosystème local

Au final, l'enjeu du Plan de paysage des Hautes Vosges est de contribuer à reconstruire progressivement un écosystème local, où les économies de la construction, de l'agriculture, de la forêt, du tourisme, de l'industrie, de l'énergie et des services notamment, se rebouclent entre elles. C'est cet écosystème local qui donnera sens et direction à l'évolution du paysage, résilient et adapté au changement climatique, au service d'un développement soutenable en termes social et environnemental.

La phase 2 des orientations et des objectifs sera ainsi consacrée à identifier les complémentarités et synergies entre champs sectoriels de développement et d'aménagement, reconstituant les cercles vertueux de la dynamique locale.



Vers un paysage sobre, décarboné et résilient.